

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE COUBISOU DU 8 AVRIL 2025

Nombre de membres :		Date de la convocation :	31/03/2025
Afférents au Conseil Municipal :	11	Date d'affichage :	31/03/2025
En exercice :	11		
Présents :	9	Pouvoirs	2

L'an **deux mille vingt-cinq** et le **huit avril** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Bernadette Bélières-Azémar**.

Présents :

Bernadette BÉLIÈRES-AZÉMAR, Maire

Camille FONTANIÉ, Patricia NOËL, Adjoints.

Julien BERTUOL, Denis BOULDOIRES, Michel CHÂTENET, Corinne CORDELIER, Frédéric MAUREL, Roger PÈGUES, Conseillers Municipaux.

Pouvoir : Gilles CHARRE a donné pouvoir à Patricia NOËL, Gabriel PALAZY a donné pouvoir à Michel CHÂTENET

Absent(e)s excusé(e)s : /

Patricia NOËL a été nommée secrétaire

ORDRE DE JOUR**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme Patricia NOËL qui accepte, est désignée comme secrétaire de séance.

PROCÈS- VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE :

Aucune observation n'est faite, le procès-verbal de la séance du 25 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal présents.

01- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Madame le Maire, expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une délibération spécifique au vote des taux d'imposition de 2025.

Compte tenu de la réforme de la fiscalité directe locale sur la taxe d'habitation, qui ne s'applique que sur les habitations principales, il convient de voter un taux pour toute autre habitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2025 :

	2025
Taxe Foncière Bâti	36.00
Taxe Foncière Non Bâti	63.93
Taxe d'habitation	9.38

02- Vote Budget Primitif Commune 2025

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif pour l'exercice 2025 concernant le Budget Principal Commune.

Ce document présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	1 592 289.14	585 648.30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	(si déficit)	(si excédent) 1 006 640.84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 592 289.14	1 592 289.14

INVESTISSEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 120 967.49	1 117 839.32
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	103 164.04	28 220.36
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	(si solde négatif)	(si solde positif) 78 071.85
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 224 131.53	1 224 131.53
TOTAL DU BUDGET		2 816 420.67	2 816 420.67

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Vote le Budget Primitif 2025 concernant le Budget Principal, à l'unanimité des Membres présents.

03- Vote Budget Primitif Lotissement 2025

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif pour l'exercice 2025 concernant le Budget Lotissement.

Ce document présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	199 730.30	199 730.30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0.00	0.00
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	(si déficit) 0.00	(si excédent) 0.00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		199 730.30	199 730.30

INVESTISSEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (y compris le compte 1068)	187 145.25	250 270.50
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0.00	0.00
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	(si solde négatif) 63 125.25	(si solde positif) 0
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		250 270.50	250 270.50
TOTAL DU BUDGET		450 000.80	450 000.80

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Vote le Budget Primitif 2025 concernant le Budget Lotissement, à l'unanimité des Membres présents.

Questions diverses

- Un mur route de Lacombe est en mauvais état. Il conviendra d'aller le voir.
- À Nadaillac, la route de Galamans est abîmée.
- Il est signalé qu'à certains endroits, l'élagage effectué par l'entreprise Bruel est un peu juste.
- Réflexion sur le devenir du bâtiment de la cave. Il convient d'y réfléchir d'ici le prochain conseil municipal.
- Projet méthanisation sur Bozouls :

Mme le Maire informe que l'enquête publique est en cours.

La commune ne sera pas consultée. Toutefois elle informe que la Communauté de Communes sera, elle, consultée.

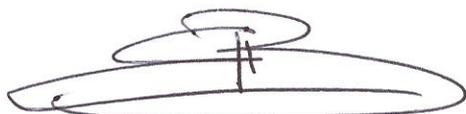
En prévision de ce vote, elle demande aux membres du Conseil leurs avis.

Les élus ne sont pas favorables à ce projet.

- De l'enrobé à froid sera demandé à la Communauté de Communes pour pouvoir reboucher les trous.
 - Attention l'an passé il est vite devenu inutilisable.
- Élections municipales : Elles auront lieu l'an prochain, un tour de table est effectué afin d'avoir une première évaluation de qui souhaite continuer. Il est demandé de réfléchir à l'avenir.

Fin de séance : 23 heures 45

Le Maire
Bernadette BÉLIÈRES-AZÉMAR



La Secrétaire
Patricia NOËL

